

Sécurité en mer: Les incivilités en hausse cet été sur le Bassin d'Arcachon

Reportage Marine Clette

Afin de diffuser les recommandations de sécurité directement auprès des usagers de la mer, les services de l'État organisent le mardi 21 juillet 2020 une « journée sécurité en mer » en présence de la sous-préfète d'Arcachon Houda VERNHET. Cette opération est réalisée conjointement avec les différents partenaires de la sécurité en mer : direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), gendarmerie nationale, gendarmerie maritime, direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et bénévoles de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM). Deux autres « journées sécurité en mer » seront programmées cet été sur le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde.

Si vous êtes témoin ou victime d'un accident en mer, un seul numéro à composer pour alerter les secours : le 196, ou le canal 16 de sa VHF.

des usagers de la mer, la prévention et le contrôle des mesures de sécurité nautique. La reprise des activités en mer, et notamment sur le bassin d'Arcachon, après plusieurs semaines de confinement, ne doit pas conduire à des prises de risque en mer.

Afin de diffuser les recommandations de sécurité directement auprès des usagers de la mer, les services de